

## Corrigé et barème – La concordance des temps

Accorder les temps dans le discours rapporté et le récit

Durée : 60 min – Sans document – Sur 20 points · Français 3<sup>e</sup>

### Exercice 1 – Compréhension et compétences d'interprétation (4 pts)

- a) Son nom (Charles-François-Bienvenu Myriel), sa fonction (évêque de Digne) en 1815, son âge (environ soixante-quinze ans), la durée de sa charge (depuis 1806). (1)
- b) Le narrateur (Hugo) s'adresse au lecteur ; le « nous » signale un narrateur qui intervient dans son récit et commente ce qu'il raconte. (1)
- c) Ce que les gens disent d'une personne, même faux, pèse autant que ses actes sur sa vie et son destin : la réputation compte autant que la vérité. (1)
- d) Il justifie une digression par le souci d'exactitude (« pour être exact en tout ») : les rumeurs éclairent le personnage et la façon dont il est perçu, même si elles ne font pas avancer l'action. (1)

**Repère** — un narrateur qui dit « nous » et commente son récit est un narrateur intervenant ; repère-le, c'est souvent une question du brevet.

### Exercice 2 – Grammaire : les temps du texte (4 pts)

- a) Imparfait de l'indicatif ; valeur descriptive, arrière-plan : le narrateur présente la situation du personnage. (1)
- b) Plus-que-parfait de l'indicatif ; antériorité : les rumeurs et l'arrivée sont antérieures à 1815, moment où commence le récit. (1)
- c) Subjonctif présent, exigé par la conjonction de concession « quoique ». (1)
- d) Subjonctif imparfait du verbe être ; équivalent courant : « même si ce n'était que pour être exact en tout ». (1)

**Le point clé** — un plus-que-parfait dans un récit à l'imparfait ou au passé simple signale toujours un fait antérieur : c'est la première chose à dire.

### Exercice 3 – Appliquer la concordance des temps (4 pts)

- a) appartenait (simultanéité, imparfait) ; vendrait (postériorité, conditionnel présent). (1)
- b) furent partis (passé antérieur, antériorité immédiate après « quand ») ; avaient oublié (plus-que-parfait, antériorité). (1)
- c) se tût, fermât, commençât : subjonctif imparfait après une principale au passé (registre soutenu). (1)
- d) rendrait (conditionnel présent, postériorité) ; aurait fini (conditionnel passé, antériorité dans le futur du passé). (1)

**Erreur fréquente** — écrire un futur simple après une principale au passé (« il a dit qu'il viendra ») : le futur du passé se conjugue au conditionnel présent.

**Exercice 4 – Réécriture : du discours direct au discours indirect***(4 pts)*

- a) Le vieil évêque déclara à ses visiteurs que sa porte resterait ouverte à tous. (1)
- b) La servante lui demanda s'il avait dormi là la nuit précédente. (1)
- c) Le voyageur murmura que la veille on l'avait chassé de partout et que le lendemain il repartirait. (1)
- d) L'évêque lui répondit de s'asseoir près du feu et de ne pas s'inquiéter pour la note. (1)

**Attention** — un impératif ne se transpose pas avec « que » : il devient « de » + infinitif, et la négation encadre l'infinitif (« de ne pas s'inquiéter »).

**Exercice 5 – Dictée préparée : les temps du récit***(4 pts)*

- a) marchait ; avait quitté ; savait ; attendait ; aperçut ; pressa ; se demanda ; accepterait. (1)
- b) aperçut, pressa, se demanda : actions ponctuelles et successives qui font avancer le récit (premier plan) ; l'imparfait décrirait une situation durable. (1)
- c) « La veille » situe l'action avant le moment du récit : antériorité → plus-que-parfait. (1)
- d) Conditionnel présent = futur dans le passé, postériorité par rapport à « se demanda » ; discours direct : « Acceptera-t-on de m'ouvrir ? ». (1)

**Astuce** — les repères temporels (« depuis l'aube », « la veille », « vers midi ») dictent le temps du verbe : lis-les avant de conjuguer.